

OBJET : Jardins partagés ou collectifs – Appel à Projets – jardins familiaux de la Goupillière

EXPOSE

Les jardins familiaux de la Goupillière, créés par la Ville en juin 2006, comptent aujourd'hui 35 parcelles et sont gérés par l'association Rencontres grâce à une convention qui a été renouvelée lors du conseil municipal du 11 février 2021.

La Ville a accompagné le développement de ces jardins familiaux, situés à proximité directe du quartier prioritaire, en intervenant sur différents axes tels que :

- les conditions de jardinage (équipement de cabanons, installation de puits et pompes à eau, aménagement des accès aux parcelles, mise en place de composteurs collectifs...)

- les relations entre les jardiniers (espace de pique-nique, avec verger...) - la mise en place d'animations collectives sur le site.

Ces différents aménagements se sont chiffrés à près de 135 000 € et ont été financés en partie par des crédits LEADER.

La ville propose de continuer le développement des jardins familiaux dans le cadre d'un programme pluriannuel d'investissement. Il s'agit de créer entre autres 5 abris supplémentaires et 2 puits, pour un montant d'investissement de l'ordre de 55 000 €.

Dans le cadre d'un appel à projets lancé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, « Jardins partagés et collectifs », des financements sont possibles à hauteur de 50 % du cumul des dépenses éligibles hors taxes, dans la limite de 20 000 €.

DECISION

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- 1) d'inscrire dans le cadre d'un programme pluriannuel d'investissement les travaux d'aménagement des jardins familiaux de la Goupillière,
- 2) de répondre à l'Appel à Projets « Jardins partagés et collectifs » lancé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation afin d'obtenir des financements à hauteur de 50%,
- 3) d'autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant

A la Halle de Béré, le 7 juillet 2021

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20210715-834-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 15-07-2021

Publication le : 15-07-2021

Le Maire,
Alain HUNAUT



[Signature of Alain Hunault]



Le Maire

[Signature of Alain Hunault]
Alain HUNAUT



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU MERCREDI 7 JUILLET 2021

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

L'an deux mil vingt et un, le sept juillet 2021, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le premier juillet 2021, se sont réunis à la Halle de Béré en respect des règles de distanciation sociale, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme GALLAND-PLUMEJAULT, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme JARRET, M. LE MOEL, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. BEASSE, Mme CHAUVIN, Mme RICHEL, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

Mme BOURDAIS a donné procuration à Mme CIRON

M. KESKIN a donné procuration à M. BOISSEAU

M. SINENBERG a donné procuration à Mme SONNET

M. EMERIAU a donné procuration à Mme BOMBRAY

Mme HEBERT a donné procuration à M. NOMARI

M. ~~BARON~~ Préfet de Loire-Atlantique

044-214400368-20210715-834-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 15-07-2021

Publication le : 15-07-2021



Le Maire,
Se Alain HUNAUT M. CHAUVIN



Hôtel de Ville – B.P. 189 – 44146 CHATEAUBRIANT CEDEX
Tél. : 02.40.28.16.04 – Fax : 02.40.28.16.04 – Site Internet : <http://www.mairie-chateaubriant.fr>
e-mail : mairie@ville-chateaubriant.fr